

# Facebook : bientôt à partir de 16 ans ?

Facebook, Twitter et Instagram bientôt interdits aux moins de 16 ans ? Le scénario est probable. De nouvelles règles européennes, qui seront d'application en 2018, prévoient d'élever l'âge minimum pour s'inscrire sur les réseaux sociaux. Avec ce projet, calqué sur le modèle américain, une partie des eurodéputés souhaiterait réduire l'exposition des plus jeunes au harcèlement en ligne, à la pédophilie et à la radicalisation.

Face à cette nouvelle mesure, le secrétaire d'État à la Protection de la vie privée, Bart Tommelein, va devoir trancher. La directive européenne prévoit une certaine souplesse dans son application au niveau national. Mais auparavant, il veut se concerter avec les Communautés à propos de l'âge auquel les mineurs peuvent marquer leur accord sur les conditions d'utilisation des réseaux so-

ciaux, a-t-il indiqué lundi.

## PLUTÔT 13 ANS ?

Les nouvelles règles européennes prévoient également d'accroître le contrôle de l'utilisateur d'un réseau social (Facebook, Instagram, etc.) sur ses données personnelles, notamment pour lui offrir le droit à l'oubli.

En dessous de 16 ans, les mineurs qui veulent ouvrir un compte sur un de ces réseaux doivent donc recevoir l'accord de leurs parents. Les États membres peuvent toutefois décider d'abaisser cet âge, en ne dépassant pas le seuil de 13 ans. Le commissaire flamand aux droits de l'enfant, Bruno Vanobbergen, plaidait d'ailleurs lundi dans ce sens. Il était rejoint par le ministre flamand de la Jeunesse, Sven Gatz. ●

B.D.